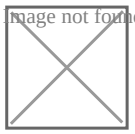

Parent alcoolique, l'enfant ne veut plus aller chez son père

Par **Kaliboron**, le **14/10/2020** à **21:09**

Bonjour,

Je suis séparée depuis 8 ans de mon ex compagnon,nous avons eu une fille de 11ans ensemble .nous ne sommes jamais passé s devant le JAF parce que monsieur s'y opposait. L'année dernière pendant les grandes vacances ma fille,qui était chez son père, m'appelle affolée parce celui était complètement saoul.ayant un passé violent à mon encontre je suis allée la récupérer avec la police. Après maintes excuses ma fille a bien voulu y retourner.Mais bien sur la situation c'est représentée et ma fille ne veut plus y retourner.Mes questions sont : a t'elle une obligation d'y aller ?qui dois je voir un médiateur ou le JAF directement ?avec ou sans avocat? quels sont mes droits sachant qu'il est clairement une personne alcoolique, dois je porter plainte ? c'est une personne qui me terrorise depuis de nombreuses années mais à l'heure actuelle cette situation affecte également ma nouvelle famille.

Merci de me donner une réponse je suis totalement perdue.

Sincères salutations

Kaliboron

Par **Visiteur**, le **14/10/2020** à **21:28**

Bonjour
Pour soumettre votre problème au JAF vous même.
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés